

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Marie Blanche BORY **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Imann EL MOUSSAFER, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Jean Michel TALON,

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Jean-Michel TALON à Marie Blanche BORY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 17 janvier 2022	Le 17 janvier 2022	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	38

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

2022-01-16 Centre aquatique – Validation grille tarifaire
Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu la délibération n° 2019-06-19 relative à la Prise de compétence du Centre Aquatique Intercommunal,

Vu la délibération n°2021-05-05 relative aux tarifs du centre aquatique,



Depuis le 1^{er} juillet 2020, la Communauté de communes du Sud Territoire gère le centre aquatique intercommunal du Sud Territoire situé à Delle. A cette occasion, les tarifs en vigueur jusqu'alors avaient été globalement reconduits, sur un principe d'harmonisation et de simplification des tarifs existants.

Cette grille a été validée à nouveau par le Conseil communautaire suite à la décision de la CCST de proposer la gratuité aux écoles de la CCST pour l'apprentissage de la natation.

Les tarifs sont revus à compter du 1^{er} février 2022, pour différents motifs :

- Une simplification de certains tarifs, en les arrondissant, et permettant ainsi une gestion plus fluide de la caisse
- Suite au recrutement d'un nouveau MNS et à l'ouverture de nouveaux créneaux pendant l'heure de midi (de 11h30 à 14h), à destination des nageurs notamment, un tarif spécifique (décliné en abonnement de plusieurs entrées) est créé,
- Un tarif mensuel est créé, permettant l'accès illimité à l'installation pendant 1 mois (à raison d'une fois par jour maximum) hors période estivale,
- Un tarif pour le bébé club permettant l'accès à 2 adultes avec 2 enfants est créé,
- La mise en place d'une offre locale en partenariat avec le CNAS permettant aux adhérents et à leurs ayants droit de bénéficier d'un tarif préférentiel sur présentation des justificatifs CNAS.

L'objectif de ces tarifs est notamment de diversifier la clientèle du centre aquatique et d'accroître sa fréquentation.

Entrées Loisirs		
	Tarifs actuels	Proposition Tarifaire
Billets à l'unité		
Adultes	3,90	4,00
Adultes tarif réduit (pers handicapées, étudiants, chômeurs)	3,10	3,00
Adultes (créneau 11h30 – 14h00) NOUVEAU		2,50
Enfant de 6 à 16 ans (gratuit – 6 ans)	2,90	3,00
Enfant - 6 ans (hors groupe)	Gratuit	Gratuit
Famille (2 adultes maximum + 2 enfants de + de 6 ans)	10,70	11,00
MNS Extérieurs	Gratuit	Gratuit
Gratuité pompiers (en groupe)	Gratuit	Gratuit
Gratuité accompagnateur de groupe	Gratuit	Gratuit
Gratuité bon Carte Jeune	Gratuit	Gratuit
Adultes tarif adhérents CNAS NOUVEAU*		3,50

